

# **Dossier Pédagogique**

## **Le Monde du Travail**



### **Article 23**

**Un Film de  
Jean Pierre  
Delépine**

**Sortie le  
12 Décembre 2012**

**Distribution : Art  
CINE FEEL**

**\* Sciences Economiques et Sociales.**

**\* Sciences et Techniques de management et de  
Gestion.**

**\* Classes préparatoires économique et  
commerciale. (EC scientifique, EC économique,  
EC technologique)**

**\* Culture générale / Philosophie / Droit.**

Auteur : Jean Pierre Delépine (Mars 2013)  
avec l'aide de Laurent Cherlonneix  
Professeur de culture générale/philosophie

# Disciplines Concernées



Sciences Economiques et Sociales pour les Secondes et Terminales dans le cadre d'étude du monde du travail et ses évolutions.

Dans le cadre des travaux pratiques et en liaison avec le cours de Français on pourra comparer ce docu-fiction à deux fictions : *Ressources humaines* et *Violence des échanges en milieu tempéré*. On s'appuiera sur ce constat des réalisateurs (dans le dossier de presse) : « *Filmer le travail à l'intérieur des entreprises est très difficile voire impossible. Ce sont des lieux de pouvoir où le regard d'observateur critique du cinéaste n'est pas le bienvenu.* »

En Français et/ou en Option-Cinéma on pourra s'appuyer sur la signification du titre, dégager les thèmes à travers les différentes séquences, analyser la construction du film et son dispositif esthétique.

En Philosophie, le film pourra illustrer et enrichir l'étude de la notion de travail : La valeur du travail.

LA FEMME ENDORMIE

Carole Solive  
Présente

A la mémoire des disparus de  
France Telecom, La poste, Renault, ...



ARTICLE 23

Un film écrit et réalisé  
par Jean Pierre Delépine

23

## **ARTICLE 23**

***Un FILM de Jean-Pierre Delépine (Visa : 125.839 )***



**France - 2010 – Fiction – 81 min / VOSTF**

**SORTIE NATIONALE : 12 Décembre 2012**

Un long métrage dédié à la mémoire des disparus de France-Télécom, Renault, La Poste, Thales, Areva, EDF, GDF Suez, PSA, ONF, Société Générale, BNP, Crédit Agricole, Natixis, Groupama, BPCE, Macif, LCL, Caisse d'épargne, HSBC, Klarius, Veolia, SFR, Sodexho... et bien d'autres ...

Bande Annonce : [http://youtu.be/H\\_gKrn5-SBU](http://youtu.be/H_gKrn5-SBU)

Pages Facebook : [www.facebook.com/Article23.lefilm](http://www.facebook.com/Article23.lefilm)

Twiter : @Article\_23

Le site Officiel du film : <http://www.article23-lefilm.com/>

# Introduction



## ⌘ Synopsis

Sur fond de management par le stress et la terreur, de multiples aberrations du monde du travail, d'injustices et de discriminations des processus de recrutement qui décident de l'unique profil du parfait candidat " acceptable ", *Article 23*, raconte l'histoire de trois vies qui se croisent et s'opposent. Cécile, veuve, mère de deux enfants licenciée à plus de 40 ans, Cédric un recruteur, parfait petit soldat de la "machine" qui avance inexorablement, et Alice, jeune diplômée qui abandonne les ressources humaines pour se lancer dans l'humanitaire parce qu'elle refuse ce système.

Alors que celle qui semblait condamnée au départ se retrouve au-devant de la scène, nous assisterons à une longue descente aux enfers de celui qui a abusé de son pouvoir à des fins mercantiles, et qui se retrouve détruit par un système qui sacrifie les « économiquement non pertinents » pour ne garder que l'élite.

*In fine*, le film nous propose un autre regard sur la dualité " victime / bourreau " par la narration de cette histoire largement inspirée de faits réels, où tous les protagonistes de l'affaire se retrouvent malgré eux abusés par un système terrifiant et implacable dans lequel plus personne ne contrôle plus rien.

## ⌘ Fiche Technique du Film

Un Film de Jean Pierre Delépine

Avec Edouard Baer (voix off), Thanh Ingle-Lai - Nicolas Buchoux - Alix Benezech

Durée : 81 Minutes - Format : 2K, HDCAM SR - DCP 2K - Format son : Dolby SR

Genre : Fiction - Numéro de visa : 125 839 - Version originale : Français

Lieu de tournage : Paris et Torcy Région Parisienne

Année de production : 2010. Année de Sortie en Salle : 2012

# Note du Réalisateur

Ne croyez pas que cela arrive par hasard ou même par fatalité ! Et il n'y a pas plus de raison économique ou d'histoire de lutte pour rester compétitif qui puisse justifier de sacrifier les faibles pour ne garder que... l'élite. Nous sommes juste en présence d'un système organisé par des gens qui visiblement ne savent pas faire autrement et qui apparaissent d'ailleurs complètement dépassés par les événements, incapables de contrôler le système qu'ils ont eux même créé.

Dans une société où la peur du chômage règne en maître absolu, le stress devient l'une des premières pathologies du travail avec les conséquences sanitaires que l'on connaît : suicide, dépression, tabagisme, alcoolisme, drogue, maladie cardio-vasculaire, cancers ... Pire, le travail apparaît de plus en plus comme une souffrance liée à la symbolique de l'exclusion dans la forme la plus violente.



# L'Univers du Film

## L'UNIVERS VISUEL ET MUSICAL DU FILM (1/2)



A une époque où le cinéma va vers toujours plus de technique et de sophistication, le réalisateur a choisi une toute autre direction. Telle la tendance architecturale « Brutaliste Minimaliste » ainsi qu'artistique (cf : *Urban Culture*), la simplicité des prises de vue et l'absence de mouvement de caméra sont voulus résolument "Docu - Fiction", que nous n'appellerons pourtant pas tout à fait fiction car il s'agit bien de faits largement inspirés d'une histoire réelle.

L'image parfois proche d'un documentaire d'entreprise - lumières basiques, cadrages carrés..., bourdonnements, bavardages dans les bureaux jouxtant chaque scène, bruits incessants de climatiseur... tout ceci concourt à casser ainsi la facilité de la fiction... Au lieu d'intervenants lissés, on assiste à la violence et à l'exclusion où la terreur, le stress, la peur et le chantage à l'emploi remplacent les canons des fusils à pompe. Comme un clin d'œil aux classiques du cinéma français, ainsi Georges Lautner, qui pour filmer la fameuse scène de la cuisine dans *Les Tontons Flingueurs* n'avait pas pu bouger sa caméra à cause de la taille exiguë de la cuisine, nos plans "caméra posé" sur les bureaux racontent l'histoire simplement et vous obligent à entrer pleinement dans les dialogues. Telle la caméra posée sur un coin de bureau ou simplement debout dans un coin d'une pièce, nous assistons au déroulement de l'histoire, non pas en spectateur mais en témoin. Ainsi, le choix était simple, la simplicité impose le rendu de cette problématique des bureaux d'entreprise : manque de place imposant de limiter les moyens, de *l'open space* où l'intimité est impossible, aux huit-clos soutenus par la tension de longs dialogues "Bourreau - Victime", le tout sur vague incessante de tension nerveuse. En contraste de ces plans fixes, la pression accentuée par les très gros plans, sur les rictus et grimaces des visages et leurs expressions... Il fallait faire ressortir la nervosité, et la tension ... une certaine psychose sous l'apparence lissée des cadres bien costumés.

# L'Univers du Film

## L'UNIVERS VISUEL ET MUSICAL DU FILM (2/2)

Le regard de la caméra se pose parfois sur des détails inattendus, tels que les mains qui tripotent nerveusement un stylo, un tract syndicaliste posé sur une table alors que l'on range une dernière fois ses affaires puisque l'on vient d'être viré de l'entreprise, ou les tics des mains qui se répondent par plans interposés. Enfin, l'utilisation de musique "*Rap Metal*" associée non pas comme à l'habitude aux films "spécial banlieue", mais cette fois-ci au monde des cols "blancs" et autre atmosphère très "*business business*", souhaite nous montrer que la

violence existe aussi autre part et qu'elle est parfois bien plus forte. Pour parfaire l'ensemble, du "*Heavy Metal*" très "*Cinematik*", et des musiques d'ambiance façon "John Carpenter", des effets sonores (son sourd, sub bass, percussion sourde) et de nombreux passages de "*Bass & Cello*", ont permis des plans de cadrages très "risqués", favorisant également l'utilisation de "*Jump Cut*" au niveau montage ainsi que des effets post-prod très façon "vidéo".

A l'inverse de films hyper violents où les effets spéciaux sont de mise, *a contrario* des films sur les banlieues et les cités où l'on vous livre une violence physique, nous avons tout basé sur la violence des mots bien policés du monde de l'entreprise, de la communication non verbale qui ne se retrouve pas dans les gestes mais dans les regards, les sourires moqueurs, les éclairs dans les yeux, le regard qui tantôt condamne et tantôt implore la pitié, et fait ressortir toute la violence diffuse du monde économique qui est le nôtre.



# Article 23 Le Film :

**Fait référence au 23ème Article des Droits de l'Homme.**

« Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts ».



## **Progression transversale proposée à travers le film “ Article 23 ” dans le cadre de cours de Sciences Economiques et Sociales, Culture générale, Philosophie.**



- ⌘ **L'objectif** de ce chapitre transversal est logique : expliciter (à travers le scénario et les personnages du film) les ponts reliant les différents thèmes du cours :
  - Souffrance et santé mentale en Entreprise ;
  - Emploi, travail et situation en Entreprise ;
  - Recrutement et inégalités.
  
- ⌘ **L'objet du Film** : On oublie trop souvent que l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme stipule que chaque être humain a droit à un travail... A travers le récit d'une histoire largement inspirée de faits réels, ce film interroge avec acuité "la valeur travail" et le drame du chômage.

# Réalité



Article 23 renvoie donc à l'article 23 de la Déclaration des Droits de l'Homme affirmant le droit de chacun à un travail exercé et rémunéré de façon équitable, et propose une "fiction fondée sur des faits qui se sont réellement produits" ces dernières années dans le monde de l'entreprise et du recrutement.

Plus en profondeur, à travers les situations, le film propose :

- un décorticage du processus et des situations préparées, des actes et des paroles qui font que le monde du travail devient parfois, et de façon tout à fait calculée, un enfer...
- un décryptage par le menu des "nouvelles méthodes managériales" faisant dans certains cas du suicide une simple variable par avance intégrée par les ressources humaines ...
- une analyse, en particulier, des méthodes arbitraires de recrutement par certains cabinets spécialisés...

# Détail de l'étude



L'étude peut s'effectuer de la façon suivante :

- Visualisation du film en entier avec prise de notes suivant la fiche présentée ci-dessous.
- Progression en cours à l'aide de la fiche renseignée (" fil conducteur "), avec des approfondissements.

## ⌘ Rappel du Scénario du film :

Après avoir perdu son mari ingénieur dans une grande entreprise du secteur des télécom, Cécile, mère de deux enfants en bas âge et licenciée de l'entreprise pour laquelle elle travaillait depuis plus de 20 ans, retrouve finalement un emploi à durée déterminée qui doit logiquement déboucher sur un contrat plus durable en CDI.

Mais par suite d'une décision de direction, et de façon injuste, elle se retrouve une nouvelle fois au chômage. C'est alors qu'elle croise le destin de deux autres protagonistes de l'histoire, Cédric un recruteur parfait petit soldat de la "machine" qui avance inexorablement, et Alice, une jeune diplômée qui finalement abandonne les ressources humaines pour se lancer dans l'humanitaire parce qu'elle refuse ce système socialement irresponsable.

Alors que celle qui semblait condamnée au départ se retrouve au-devant de la scène, nous assisterons à une longue descente aux enfers de celui qui a abusé de son pouvoir à des fins mercantiles, et se retrouve détruit par un système qui sacrifie les " économiquement non pertinents " pour ne garder que l'élite.

*In fine*, le film nous propose un autre regard sur la dualité " victime / bourreau " par la narration de cette histoire largement inspirée de faits réels, où tous les protagonistes de l'affaire se retrouvent malgré eux abusés par un système terrifiant et implacable dans lequel plus personne ne contrôle plus rien.

# Fiche à renseigner lors de la diffusion du film (1h20). (1/2)



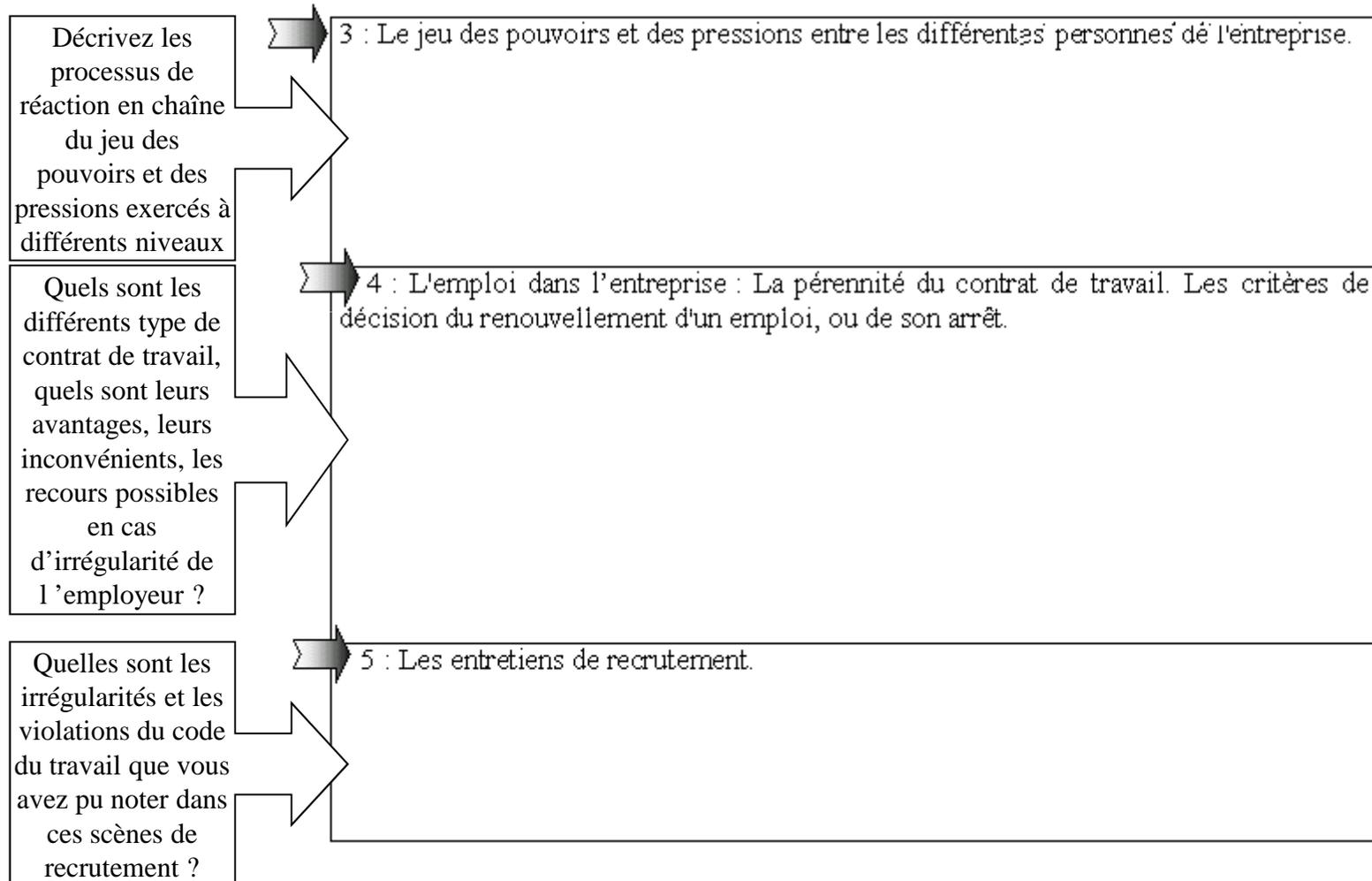
Noter ici un résumé de quelques lignes de l'histoire et de la situation des personnages principaux.

1 : Le scénario et les personnages principaux.

Noter ici la teneur de l'entretien. Celui-ci apparaî-il comme impartial, respectueux et juste ?

2 : L'entretien du Mari de Cécile avec Son Manager.

# Fiche à renseigner lors de la diffusion du film (1h20). (2/2)



# **Les dérives du monde du travail, ses excès, ses drames, ses discriminations, ses exclusion : un exemple à travers le film *Article 23*.**



## **CHAPITRE 1 : Violence dans le monde du Travail.**

### **Les relations entre le Salarié et son Manager : Un entretien à charge ?**

Film : L'une des premières scènes montre les conséquences du harcèlement par la terreur. Il s'agit d'un Flash Back, suivi d'une scène où le réalisateur montre le dernier entretien de carrière opposant le salarié (le mari de Cécile) et une Cadre de Direction venu pour lui faire comprendre que son licenciement de l'entreprise était proche.

A noter le cheminement logique de l'entretien qui ne laisse aucune chance à une autre issue que celle préalablement prévue et décidée par le cadre de direction, et confirmée par la direction lors de la scène se passant au téléphone dans la voiture de ce manager.

### **Les relations entre le Directeur Général et le Président : Un autre niveau de la violence de l'entreprise.**

Film : On retrouve dans cette scène qui oppose les deux décideurs de la banque (le DG et le PDG) une autre forme de violence dans l'entreprise.

A noter, le jeu des pouvoirs et des pressions à travers le dialogue largement conduit par le président venu exercer son autorité et l'ultimatum à avoir des résultats.

# **Les dérives du monde du travail, ses excès, ses drames, ses discriminations, ses exclusions : un exemple à travers le film *Article 23*.**

## **CHAPITRE 1 (suite) : Violence dans le monde du Travail.**

### **Les relations entre le DG, Cécile, puis le DSI, puis entre salariés de l'entreprise : encore un autre niveau de la violence de l'entreprise.**

Plusieurs scènes enchaînées, où d'une part l'injustice apparaît de façon flagrante mais ne peut être déjouée, d'autre part le langage cru se mêle à l'affirmation des liens de subordinations entre Directeur, Sous Directeur et Cadres. On retrouve dans cette scène qui oppose les deux décideurs de la banque (le DG et le PDG) une autre forme de violence dans l'entreprise.

### **L'entretien final entre Cédric et son manager : le système se retourne contre lui.**

Dans les dernières séquences du film, une réunion entre Cédric et son manager (une femme d'une trentaine d'années extrêmement professionnelle mais aussi d'une dureté implacable). Après avoir donné entière satisfaction au rôle que l'entreprise de recrutement lui avait confié, le système a dérapé et se retourne contre lui.

De nouveau ici, on retrouve un mécanisme déjà mis à jour lors de l'entretien entre le mari de Cécile et la femme manager venue lui faire comprendre qu'il serait bientôt licencié.

# **Les dérives du monde du travail, ses excès, ses drames, ses discriminations, ses exclusions : un exemple à travers le film “ Article 23 ”.**

## **CHAPITRE 2 : Le Monde du Recrutement.**

### **L'entretien de recrutement : Un exercice imparfait ?**

Film : Un Premier entretien de recrutement mettant en scène une stagiaire débutante de recrutement et un cadre de direction senior très expérimenté.

A noter le décalage entre le savoir de la stagiaire débutante et le cadre expérimenté. L'écart se faisant de plus en plus grand au fur et à mesure où l'entretien se poursuit ; La stagiaire parachutée par Cédric (scène préalable à cette scène), semble impuissante à la réussite de l'entretien et finit dans l'échec étant touchée au plus profond de son amour propre, alors que le candidat réagit dans l'excès à cette situation qu'il qualifie de grotesque et d'inadmissible, le touchant lui aussi au plus profond de son amour propre. Cheminement logique de l'entretien qui ne laisse aucune chance à une autre issue que celle préalablement prévue et décidée par le cadre de direction, et confirmée par la direction lors de la scène se passant au téléphone dans la voiture de ce manager.

# **Les dérives du monde du travail, ses excès, ses drames, ses discriminations, ses exclusions : un exemple à travers le film *Article 23*.**



## **Un second entretien de recrutement : la démonstration.**

Film : Tout de suite après la première scène d'entretien de recrutement sensiblement "raté" par la stagiaire, Cédric réalise lui même ce deuxième entretien pour lui montrer comment, dans les règles de l'art, elle se doit de le réaliser

A noter, la violence de l'entretien caractérisé par un nombre considérable de violations du code du travail.

## **Un troisième entretien de recrutement : l'entretien à Charge.**

Film : Cécile passe son entretien de recrutement avec Alice (nouvellement embauchée dans cette entreprise de recrutement), et Cédric qui s'invite à l'entretien au dernier moment.

A noter, un entretien de recrutement à charge dans l'objectif de pousser à bout le candidat. La méthode sera expliquée plus tard par Cédric à Alice.

# **Les dérives du monde du travail, ses excès, ses drames, ses discriminations, ses exclusions : un exemple à travers le film *Article 23*.**

## **CHAPITRE 3 : Le travail et la dignité humaine.**

La dignité est une valeur en hausse. Elle resurgit sur la scène politique, elle accompagne la réflexion sur la souffrance au travail, se trouve mobilisée dans les débats portant sur l'exclusion sociale et les choix de société qui en infèrent. Pierre Tartakowsky, président de la LDH (ligue des droits de l'homme).

=> Dans les scènes du film, la dignité humaine est elle selon vous une préoccupation majeure des protagonistes de l'affaire ? Pensez vous que l'on puisse au regard des problèmes de santé mentale dans les entreprises, considérer que le monde du travail conduit à l'indignité, ou *a contrario* que le travail est un élément même de la dignité ? La souffrance au travail serait elle antonyme de dignité ?

C'est quotidiennement que se joue la construction de ce qui nous rend utile au monde, de notre santé mentale et de notre dignité comme élément d'un « ordre de la personne », véritable production d'un

monde, ou plus exactement recreation d'un monde.

=> Certaines scènes du film montre l'isolement, l'exclusion et une certaine notion de de la concurrence de tous avec tous. Pensez vous que le travail peut être considéré comme un espace social, où le débat serait non seulement légitime mais nécessaire ? Pensez vous que cette phrase : « Il nous faut nous ré-approprier notre destin au travail et, pour ce faire, le réinventer » soit la solution pour recréer un monde meilleur, plus humain et plus socialement responsable ?

# La « dignité » : une notion historique, donc évolutive

=> Le caractère polysémique de la dignité est-il selon vous un obstacle sérieux au respect des droits de l'homme dans le monde du travail ?

Dans la société prédémocratique, la dignité renvoie au « rang », à la « fonction », à « l'honneur ». Elle s'inscrit dans la hiérarchie sociale, se compare, sert même à se comparer. Elle peut donc se transformer en son contraire, l'indignité. Elle n'est pas « humaine » mais « fonctionnelle », et entretient un lien étroit avec l'utilité reconnue de son rôle.

A l'époque des Lumières, cette dimension s'élargit en s'articulant à la liberté et la raison. Pascal (1) écrit ainsi que « L'homme est fait pour penser, c'est toute sa dignité et tout son mérite ». Mais c'est Kant, dans sa *Métaphysique des mœurs* (2), qui énonce une approche aujourd'hui encore fondamentale : « L'humanité elle-même est une dignité ; car l'homme ne peut être utilisé par aucun homme (ni par d'autres, ni même par lui) simplement comme moyen, mais il faut toujours qu'il le soit en même temps comme une fin, et c'est en cela précisément que consiste sa dignité (la personnalité). » Il faudra pourtant attendre la Constitution irlandaise de 1937 pour voir une loi fondamentale démocratique assise sur le principe de la dignité humaine.

L'époque postindustrielle, la montée de la paupérisation et l'émergence de la question ouvrière renouent avec l'approche kantienne, en l'enrichissant d'un prolongement sur son effectivité, sur les moyens et les conditions nécessaires pour que la dignité soit réalisée, celle-ci devenant alors un enjeu – et non un acquis – intégrant une dimension sociale, voire économique, validant ainsi l'indivisibilité des droits civiques et sociaux.

(1) *Pensées*, art II, no.11-12 1882.

(2) Flammarion, 1994.

# Travail et droits de l'Homme

Pour traiter des droits économiques et sociaux aujourd'hui, il faut remonter en amont, inscrire ces questions dans les transformations du système économique et du modèle productif qui en est actuellement le cœur. Après une longue période d'expansion qui fut en Europe celle du compromis keynésien et d'un certain « État providence », puis après une période de restructuration et de croissance ralentie, le capitalisme est en effet entré dans une nouvelle phase. Le modèle de la production flexible se diffuse dans l'ensemble de l'appareil productif, il modifie le rapport salarial lui-même, pour mieux s'inscrire dans une concurrence mondialisée soumise à une logique quasiment exclusivement financière.

La question de la place, du sens et du rôle du travail est au cœur du débat politique : les rapports au gouvernement se succèdent, les textes législatifs et réglementaires portant sur la « réforme » de la protection sociale et du droit du travail font l'actualité. Plus au fond, l'insécurité sociale alimente l'insécurité civile et les libertés sont en cause quand le pouvoir politique fait de la pénalisation de la pauvreté et d'une conception sécuritaire du maintien de l'ordre sa première réponse à la crise sociale.

Le contenu du travail change profondément, son organisation, son statut et son sens même sont à réévaluer. Le « modèle salarial » mis en place au moment des Trente Glorieuses, avec sa conception et sa pratique des droits économiques et sociaux, est caduc. Conçu pour une société de plein emploi, il résiste mal à la crise récurrente qui ralentit la croissance, maintient un chômage de masse, creuse les déficits publics, etc. La France est un pays riche (elle est la cinquième puissance économique avec 1 % de la population mondiale), elle est l'un des pays qui attirent le plus les investissements étrangers mais elle obtient les moins bons résultats en Europe en termes de lutte contre le chômage et contre les exclusions.

<http://www.ldh-france.org/Travail-et-droits-de-l-Homme,2258.html>

=> L'exclusion sociale est en constante augmentation dans une société où le travail, et plus particulièrement le travail salarié, tient une place centrale dans le fonctionnement global de notre société. À ce titre, les exclus du travail sont les premiers candidats à l'exclusion sociale (chômage, précarité, perte du logement, etc...). Que peut-on dire de la responsabilité sociale des entreprises et du monde économique qui fabriquent ces exclusions ? Pensez-vous que les réformes politiques sur la protection sociale et le droit du travail sont nécessaires pour forcer les entreprises à inclure dans leur stratégie la notion du respect de la citoyenneté sociale ?

# Souffrance au travail Que faire de la dignité ?

La dignité est une valeur en hausse. Elle resurgit sur la scène politique, elle accompagne la réflexion sur la souffrance au travail, se trouve mobilisée dans les débats portant sur l'exclusion sociale et les choix de société qui en infèrent. Mais de quoi parle-t-on, au juste ?

Pierre TARTAKOWSKY, président de la LDH

**D**epuis que la notion de souffrance au travail s'est imposée au paysage, on est fortement tenté d'apprécier la notion de « dignité » au regard de celle de « souffrance », en termes de stricte opposition, et d'en conclure spontanément que la souffrance conduit à l'indignité. Ou, dans un registre plus moral, que le travail est un élément de la dignité... Mais on réalise rapidement que la souffrance n'est pas forcément antonyme de dignité. Prométhée, enchaîné à son rocher et éternellement dévoré vivant par un vautour,

de toute évidence. Est-il « indigne » pour autant ? Paradoxalement, le capitaine Dreyfus atteint à une grande dignité après qu'il a été déchu, lorsque, prisonnier sur l'île du Diable, il poursuit le combat pour faire reconnaître son innocence.

## Une notion polysémique

Pour rester plus contemporain, la campagne lancée par le Bureau international du travail autour du thème du « travail décent » dans le monde laisse clairement entendre que la relation entre la

réalité du travail et la « dignité » n'a rien d'évident. Disons à tout le moins que celui-ci n'assure pas automatiquement celle-là. De même a-t-on pu parler, en termes élogieux, de la « dignité du peuple japonais », face à la catastrophe nucléaire de Fukushima.

Le terme de dignité est donc - à minima - polysémique. Pour un tel, il y aura une grande dignité dans le renoncement - on pense par exemple à la revendication d'une mort digne -, pour tel autre, la dignité consistera plutôt à affronter un destin, ou quelque chose vécu comme tel ; pour tel autre encore, la dignité sera strictement une vertu morale (par exemple refuser l'IVG ou le divorce...).

Cette polysémie permet au juriste Olivier Cayla<sup>(1)</sup> de déclarer, dans un article du monde daté du 31 janvier 2003, que la « dignité de la personne humaine » est « le plus flou de tous les concepts », une sorte de formule magique

(1) O. Cayla est agrégé de droit public.  
(2) Editions La Dispute, 2006.

## La « dignité » : une notion historique, donc évolutive

Dans la société pré-démocratique, la dignité renvoie au « rang », à la « fonction », à « l'honneur ». Elle s'inscrit dans la hiérarchie sociale, se compare, sert même à se comparer. Elle peut donc se transformer en son contraire, l'indignité. Elle n'est pas « humaine » mais « fonctionnelle », et entretient un lien étroit avec l'utilité reconnue de son rôle.

À l'époque des Lumières, cette dimension s'élargit en s'articulant à la liberté et la raison. Pascal<sup>(1)</sup> écrit ainsi que « l'homme est fait pour penser, c'est toute sa dignité et tout son mérite ». Mais c'est Kant, dans

sa *Métaphysique des mœurs*<sup>(2)</sup>, qui énonce une approche aujourd'hui encore fondamentale : « L'humanité elle-même est une dignité ; car l'homme ne peut être utilisé par aucun homme (ni par d'autres, ni même par lui) simplement comme moyen, mais il faut toujours qu'il le soit en même temps comme une fin, et c'est en cela précisément que consiste sa dignité (la personnalité). »

Il faudra pourtant attendre la Constitution irlandaise de 1937 pour voir une loi fondamentale démocratique assise sur le principe de la dignité humaine.

L'époque postindustrielle, la montée de la paupérisation et l'émergence de la question ouvrière renouent avec l'approche kantienne, en l'enrichissant d'un prolongement sur son effectivité, sur les moyens et les conditions nécessaires pour que la dignité soit réalisée, celle-ci devenant alors un enjeu - et non un acquis - intégrant une dimension sociale, voire économique, validant ainsi l'indivisibilité des droits civiques et sociaux.

(1) Pensées, art II, non-12 1882.  
(2) Flammarion, 1994.

# Le travail ne fait pas souffrir. Il souffre...

Dans son dernier ouvrage<sup>(1)</sup>, Yves Clot poursuit un travail de recherche engagé de longue date sur le travail. L'auteur se saisit d'une actualité marquée par les suicides sur le lieu de travail pour interroger les « solutions » qui surgissent dans le débat public, souvent marquées de « despotisme compassionnel » et fort éloignées des mécaniques subtiles du réel.

Avec son autorisation, nous publions ci-dessous un bref extrait de son ouvrage, en espérant qu'il donne aux lectrices et lecteurs d'*H&L* envie de pousser leur réflexion sur cet objet essentiel de droit qu'est le travail.

Pierre TARTAKOWSKY,  
rédacteur en chef d'*H&L*

**D**errière les leurres, on laisse généralement l'état un problème difficile : comment les « gens ordinaires » - pour reprendre cette formule énigmatique à souhait - développent-ils déjà, échouent-ils à le faire ou peuvent-ils développer davantage leur pouvoir d'agir sur leur santé au travail ? Comment leur rayon d'action et même le rayonnement de leur activité individuelle et collective peuvent-ils s'étendre en situation réelle ? Il faut alors revenir au terrain [...]. Là, on rencontre certes trop souvent l'extinction de ce rayonnement dans le travail habituel. La santé en pâtit grandement. Mais la souffrance n'est pas d'abord le résultat de l'activité réalisée. C'est ce qui ne peut pas être fait qui entame le plus. La souffrance trouve son origine dans les activités empêchées, qui ne cessent pourtant pas d'agir entre les travailleurs et en chacun d'entre eux sous prétexte qu'elles sont réduites au silence dans l'organisation. Avec la palette des activités rentées, le dernier mot n'est jamais dit, le dernier geste n'est jamais fait. Le destin de l'activité avortée n'obéit à aucun prophétisme, pas même à celui des experts régulièrement en déroute<sup>(2)</sup>. Cette incertitude foncière du réel de l'activité, qui laisse en jachère nombre de possibilités non réalisées - mais insistantes -, est la force de rappel de tout hygiénisme. C'est une force qui lui donne même, curieusement, une chance de devenir autre chose que ce qu'il est. Cette force, quand elle est trop longtemps stérilisée, peut nourrir une passivité ruineuse.

(1) Yves Clot, *Le Travail à cœur, pour en finir avec les risques psychosociaux*, La Découverte, mai 2010, 14,50 euros.

(2) Voir Damien Cruz, « L'écriture entre transformation et coexistence », in Yves Clot et Dominique Uhiller, *Agir en éthique du Travail*, Éris, janvier 2010.

(3) Yves Clot, *Travail et Pouvoir d'agir*, PUR, avril 2008.

(4) Voir, par exemple, Sidi Mohammed Barkat et Eric Hamraoui, « Résister dans le contexte du nouveau rapport de travail », *Nouvelle Revue de psychosociologie*, Éris, 2009, n° (n° 7).

(5) De ce fait, je ne suis pas sûr de partager le point de vue de William Dab, « L'omnipotence du XXI<sup>e</sup> siècle sera une médecine des risques », in *La santé et en Womenement*, PUF, Paris, 2008.

(6) Georges Canguilhem, *Essai sur la médecine*, Seuil, juin 2002.

Mais elle n'est pas prédestinée à la stérilisation.

C'est pourquoi je tiens que le développement du pouvoir d'agir des salariés sur leur activité est la meilleure critique qu'on puisse trouver de l'hygiénisme spontané de l'organisation. Aussi curieux que cela puisse paraître, rares sont les critiques savantes de l'hygiénisme qui vont jusqu'à imaginer qu'elles ne sont pas seules contre lui et que les premiers concernés, en situation réelle, concernent une partie substantielle de leur temps à préserver leur santé pour continuer à travailler. Et ce malgré des procédures conçues éventuellement pour les protéger, mais qui leur compliquent parfois la vie compte tenu de ce qu'on leur donne à faire. De plus, ces efforts consentis, lorsqu'ils touchent au but, leur permettent quelquefois non seulement de préserver mais de développer leur santé en élargissant leur pouvoir d'agir. Les gens ordinaires sont assez extraordinaires de ce point de vue, sans doute parce qu'ils n'ont guère le choix et qu'il leur faut bien, au moins de temps en temps, prendre la peine de vivre. Je tire peut-être cette conviction de ma fréquentation précoce du travail d'Ivar Oddone<sup>(3)</sup> en Italie, qui avait su voir qu'il existe aussi une critique non écrite des « prêts à penser » organisationnels.

## Une « énergie » qui cherche à s'exprimer

Cette critique non écrite, ou encore « ordinaire », a son efficacité. Elle la tire du fait que, pour réussir à travailler, les femmes et les hommes au contact de la

# Les autres Films sur le monde du Travail



- \* *Ressources humaines* (1999) de Laurent Cantet, (240 146 entrées)
- \* *Le Couperet* (2005) de Costa-Gavras, (635 072 entrées)
- \* *Flair Play* (2006) de Lionel Bailliu, (89 166 entrées)
- \* *Sauf le respect que je vous dois* (2006) de Fabienne Godet, (113 554 entrées)
- \* *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés* (2006) de Marc-Antoine Roudil, Sophie Bruneau, (51 483 entrées)
- \* *La méthode* (2006) de Marcelo Piñeyro, (45 282 entrées)
- \* *Rien de personnel* (2009) de Mathias Gokalp, (165 634 entrées)
- \* *La question humaine* (2009) de Laurent Cantet, (132 809 entrées)
- \* *De bon matin* (2011) de Jean-Marc Moutout, (147 011 entrées)

# Informations Complémentaires

## Cours – niveaux – thèmes

### *Sciences économiques et sociales*

- ⊗ La responsabilité sociale de l'entreprise
- ⊗ La gestion des ressources humaines
- ⊗ Le recrutement externalisé
- ⊗ Consensus et conflit : l'homme face au travail

### *Histoire*

- ⊗ Identifier les principales stratifications d'une société et les inégalités qu'elles induisent
- ⊗ Identifier l'évolution des processus de recrutement

## **A voir**

- ⊗ *Ressources humaines* de Laurent Cantet.
- ⊗ *Violence des échanges en milieu tempéré* de Jean-Marc Moutout.
- ⊗ *Sauf le respect que je vous dois* de Fabienne Godet.
- ⊗ *Le couperet*, Costa Gavaras.

## **A lire**

- ⊗ *Travailler à en mourir : Quand le monde de l'entreprise mène au suicide*. De Hubert Prolongeau et Paul Moreira (Edition Flammarion)
- ⊗ *Orange stressé. Le management par le stress à France Télécom*. De Ivan Roy (Éd. La Découverte)
- ⊗ *Le mobbing le harcèlement en entreprise*. De Gabriella Wennubst. (Ed. Eyrolles)
- ⊗ *Liberté et Cie, quand la liberté des salariés fait le succès des entreprises*. De Isaac Getz (Éd. Fayard)